

*Syndicat des salariés de la Production de Lactantia C.S.D. inc.*

# Retour au travail pour les 318 salariés

par Jacques Désy



Le samedi matin 12 juin 2004, 94 % des salariés présents à l'assemblée générale spéciale ont ratifié l'entente de principe survenue entre le syndicat et l'employeur. En lock-out depuis le 28 mai dernier, ils mettaient ainsi fin à ce conflit de travail qui n'aura duré que deux semaines.

Rappelons que lors de l'assemblée générale spéciale du dimanche 16 mai, le **Syndicat des salariés de la Production de Lactancia C.S.D. inc.**, comptant 318 membres, rejetait à 84 % les offres patronales. Les salariés avaient également voté à 95 % en faveur de moyens de pression, pouvant aller jusqu'à une grève, afin de faire aboutir les négociations pour le renouvellement de la convention collective, échue depuis octobre 2003.

À ce moment, le président du syndicat, **Éric Perreault**, déclarait : « *Il est évident que l'offre finale et globale de l'employeur ne répond pas aux attentes du projet d'amendement confectionné à partir des demandes des salariés lors de consultations que nous avons tenues.* »

## Moyens de pression anodins

Le jeudi 27 mai, à la suite d'une longue journée de négociations qui, en quelque sorte, n'avait rien apporté de nouveau à la cause des salariés, le comité syndical rejetait, à l'unanimité, les nouvelles propositions. « *À part une certaine ouverture au sujet de la sous-traitance, il n'y avait rien de nouveau dans les offres patronales. Nous avons donc suggéré de mettre en marche les moyens de pression. Moyens, il faut le dire, très anodins, tel le refus de remplir les rapports de production* », raconte Éric Perreault.

Les principaux points de négociation étaient les conditions salariales, les congés et la sous-traitance. « *L'écart était trop grand entre nos demandes et l'offre de*

# de Parmalat de Victoriaville



Éric Perreault


*la margarine à la sous-traitance. Pire, elle pourrait la faire fabriquer par des employés non syndiqués à même ses installations. Je ne dis pas que Lactancia a l'intention de le faire, mais nous devons nous assurer que cette porte demeure fermée », ajoute Éric Perreault.*

## Solidarité

*« Il est toujours encourageant de voir qu'un groupe de*

*travailleurs se tient debout de cette façon et démontre une belle solidarité. Un conflit de travail, ce n'est jamais facile pour personne, mais il est toujours important d'afficher fierté et détermination », souligne Pierre Lafontaine, conseiller syndical à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).*

En guise de conclusion, le président du syndicat, Éric Perreault, tient à mettre en

évidence le travail effectué par le syndicat au cours des dernières semaines. « Nous avons réussi à obtenir ce que nous voulions tout en restant ouverts aux suggestions de l'employeur. Les négociations se sont bien déroulées et les membres de l'exécutif syndical peuvent maintenant dire : mission accomplie! » 

*l'employeur quant aux conditions salariales (5,7 %). De plus, parmi les plus grosses entreprises de l'industrie laitière, nous sommes les seuls à n'avoir aucun congé de maladie. Il fallait que ça change! Enfin, il est excessivement important pour nous de garder la porte fermée à la sous-traitance. La nouvelle loi, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février, pourrait permettre à l'entreprise de Victoriaville de confier la fabrication de*

